

Code d'article 435.50**Description** PINCE MULTI-USAGE**Catalogue** HOS 406**Mise à jour** 05/08/2025 07:50:40**Spécifications du produit**

Unité de mesure UNITÉ
Dimensions 24 CM
Matériel INOX
Couleur ARGENTE
Poids net d'une unité (g) 49,00

**Codes**

Intrastat 82159910
ITF14 18420499435500
EAN13 8420499435503

Code Décision 97/129/CE

Colisage**Paquet**

Unités / paquet 1
Dimensions paquet (cm) 3,50 x 24,00 x 3,50
Poids brut colis (kg) 0,08
Volume paquet (m³) 0,0002940
Code Décision 97/129/CE PP 5

Signage Triman et Info-Tri

**Carton**

Unités / carton 72
Paquets /carton 72
Dimensions carton (cm) 26,00 x 35,11 x 23,00
Poids brut carton (kg) 5,52
Volume carton (m³) 0,0209958
Code Décision 97/129/CE PAP 20

Signage Triman et Info-Tri

**Palette**

Cartons / couche 15
Cartons / palette 60
Conditionnement (U base x couches) 15 x 4
Poids (kg) 355,20
Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 164,00

Caractéristiques du matériau

Recyclable



Résist. graisses



Lave vaisselle



Réutilisable

**Conditions d'utilisation**

Lave-vaisselle.

Certificats



Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Pour plus d'informations sur l'utilisation prévue en contact avec des aliments, veuillez demander la Déclaration de Conformité du produit.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).



Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).



Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.